

favorable en 1922. En 1916, les exportations de produits canadiens constituaient 146.03 p.c., en 1917, 136.20 p.c., en 1918, 159.99 p.c., en 1919, 132.73 p.c., en 1920, 116.43 p.c., en 1921, 97.60 p.c., en 1922, 100.82 p.c., et en 1923, 117.80 p.c. des importations pour la consommation, les exportations de produits étrangers ayant été englobées dans les exportations de produits domestiques pendant les deux dernières années pour les raisons indiquées plus haut.

Les monnaies et lingots, dont le mouvement depuis 1914 représente des transactions fiduciaires plutôt que des échanges commerciaux, font l'objet du tableau 3. Les droits de douane perçus sur les exportations de 1868 à 1892 et sur les importations depuis 1868 jusqu'en 1923 sont détaillés, par année, dans le tableau 4. Les tableaux 5 et 6 relatent respectivement nos exportations et nos importations, notre commerce avec le Royaume-Uni, les Etats-Unis et les autres pays étant distingués, depuis 1868. On peut y voir que les deux grands pays de langue anglaise jouent un rôle prépondérant dans nos relations extérieures; par exemple, pendant l'exercice budgétaire terminé le 31 mars 1923, 80.3 p.c. de nos exportations de produits domestiques ont pris le chemin de ces deux pays lesquels à leur tour, ont fourni 85.0 p.c. de nos importations. Les tableaux 7 et 8 indiquent respectivement, par année, le pourcentage des importations en provenance du Royaume-Uni et des Etats-Unis, par rapport à la totalité des importations de marchandises, soit en franchise, soit imposables, depuis 1901, ainsi que les droits de douane *ad valorem* perçus sur les importations tirées de ces pays, depuis 1868. Les importations des principales matières premières absorbées par les manufactures canadiennes, depuis 1902 jusqu'à 1923, font l'objet du tableau 9.

**Statistiques récentes.**—Les tableaux 10 et 11 constituent une brève analyse des échanges commerciaux du Canada, pendant les exercices budgétaires 1920 à 1923. En cette dernière année, le total du commerce canadien s'est élevé à \$1,747,760,880, soit \$802,465,043 pour les importations, \$931,451,443 pour les exportations de produits canadiens et \$13,844,394 pour les réexportations. En laissant de côté les réexportations on voit que nos importations et nos exportations de produits canadiens, c'est-à-dire ce que l'on appelle quelquefois le commerce "spécial", se sont élevées à \$1,733,916,486, comparativement à \$1,488,045,012 en 1922, soit une augmentation de \$245,871,474 ou 16.5 p.c. Les exportations de produits canadiens se sont accrues beaucoup plus que nos importations, leur augmentation ayant été de \$191,210,763 ou 25.8 p.c., contre \$54,660,711 ou 7.3 p.c. pour les importations. Mais si on le compare au chiffre de l'exercice 1921, notre commerce extérieur "spécial" présente une régression de \$695,406,097, dont \$437,693,839 aux importations et \$257,712,258 aux exportations. Toutefois, si l'on tient compte de la hausse formidable des cours durant l'exercice financier terminé en mars 1921, il devient évident que ce déclin portait sur la valeur des marchandises plutôt que sur leur volume. Effectivement, une liste des marchandises importées et exportées, contenue dans le rapport du ministère du Commerce de 1923, constate que le volume des produits les plus importants, tant à l'importation qu'à l'exportation, était supérieur en 1923 à celui de 1921.

**Balance du commerce.**—Ainsi qu'on vient de le voir, la balance visible du commerce canadien, au cours de l'exercice terminé en mars 1923, nous est nettement favorable, puisqu'elle se traduit par un avantage de \$142,830,794, comparativement à \$6,122,677 en 1922 et à une balance adverse de \$29,730,763 en 1921. Pen-